

1. Accueillir dans des conditions sanitaires compatibles avec le Covid et en adéquation avec l'objet et les pratiques de la structure	
PUBLIC CIBLE	Directeurs de structure, RH, coordinateurs, responsables associatifs, toute personne en charge de l'accueil du public
OBJECTIFS	Organiser la reprise de l'accueil du public dans le respect des protocoles sanitaires et réglementaires. Mettre en œuvre les conditions sanitaires permettant l'accueil des publics et la continuité des activités de la structure en face à face.
OBJECTIFS DETAILLES OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>Gestion générale et mise en œuvre au sein de la structure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures spécifiques Covid 19 et obligations réglementaires habituelles liées à l'activité de la structure. • Responsabilité de la structure, des salariés et intervenants • Modalités d'organisation communes aux usagers, bénévoles et salariés • Evaluation des mesures organisationnelles et matérielles permettant de garantir la protection, la sécurité des personnels et du public. • Organisation du travail, des espaces communs • Entretien des espaces d'accueil et d'animation. • Traçabilité définition et modalités • Suivi des mesures appliquées et adaptation à l'évolution de la réglementation, de la fréquentation <p>Accueil et conduite d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature des activités et évaluation des risques : effectifs, interactions, environnement, locaux, spécificité du public accueilli • Postures des intervenants. • Adaptation des pratiques pédagogiques au contexte d'activité dans le respect du projet de la structure. • Entretien du matériel spécifique <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information aux personnels et usagers : obligations réglementaires, affichage, charte des bonnes pratiques
DUREE MAX	2 jours

2. Accueillir et gérer des publics suite à un choc psychologique collectif et sociétal (lié au COVID19)	
PUBLIC CIBLE	Agent d'accueil, animateurs, professeurs, coordinateurs d'activités et de secteurs
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux différentes manifestations liées à un choc psychologique collectif et sociétal • Créer et mettre en place l'espace nécessaire à l'écoute de l'autre • Connaître ses limites pour ne pas se mettre soi-même en danger
OBJECTIFS DETAILLÉS OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>Cette action de formation doit comporter des contenus adaptés à la situation de professionnels qui ne sont pas des travailleurs sociaux, mais qui peuvent être amenés, de par leurs fonctions et l'activité de leur structure, à se trouver confrontés avec des personnes ayant subi des chocs psychiques importants.</p> <p>L'action de formation permettra d'aborder, notamment les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation aux différentes manifestations suite à un choc psychologique collectif et sociétal ▪ Accueil, écoute et accompagnement des personnes ▪ Connaissance de ses limites et s'orienter <p>Le formateur devra prendre en compte le rôle singulier que jouent les structures de la branche ECLAT auprès des populations et dans notre société, pour proposer une approche et un apport adaptés à la situation des animateurs, professeurs, intervenants, coordinateurs et tout professionnel du secteur.</p>
DUREE MAX	3 jours

3. Gestion de crise : accompagnement des équipes et communication auprès des usagers/bénéficiaires	
PUBLIC CIBLE	Responsables de structure, responsables de service, coordonnateurs d'activité... Toute personne ayant la charge d'organiser un service, d'animer une équipe.
OBJECTIFS	Permettre aux participants, dans le cadre de la survenue d'un événement brutal, de source extérieure à la structure (pandémie, accident naturel, accident industriel...), perturbant fortement, voire totalement, l'organisation des activités et des équipes, de : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan d'urgence, le piloter ; - Organiser les activités en cours de crise, puis en sortie de crise/retour à la normale ; - Animer les équipes, organiser les postes ; - Communiquer auprès des usagers.
OBJECTIFS DETAILLES OU CONTENUS ESTIMATIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser, sur tous ses aspects (humains, matériels, financiers...) un plan d'urgence en cas de crise brutale ; • Concernant les activités proprement dites : mettre en place des procédures permettant de poursuivre totalement ou partiellement des activités, de fermer temporairement une activité, de reprendre une activité en adaptant son organisation... ; • Concernant la gestion administrative et financière de la structure : mettre en place des procédures permettant le fonctionnement RH et financier de la structure ; • Concernant les équipes : animer une équipe, ajuster éventuellement les missions et fonctions, communiquer avec les collaborateurs, organiser le retour à la normale, organiser des actions de sensibilisation ou de formation adaptées au contexte ; • Concernant les usagers : communiquer auprès des usagers, en début, pendant et en sortie de crise/reprise des activités ; - Anticiper en rédigeant des procédures essentielles permettant de mettre rapidement un plan d'urgence.
DUREE MAX	4 jours

4. Management des équipes à distance	
PUBLIC CIBLE	Salariés ou dirigeants bénévoles qui ont la responsabilité de gérer des équipes à distance, quelle qu'en soit la cause : situation de télétravail, éclatement des équipes sur plusieurs sites, collaborateur(s) éloigné(s) géographiquement...
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux des situations de management à distance - Formuler ses propres objectifs de management à distance - Concevoir et mettre en place un cadre de travail adapté à ses objectifs, à ceux de la structure et au public visé par la situation de travail à distance - Animer, communiquer et susciter le travail en équipe - Suivre les progressions de chacun et atteindre les objectifs - Prévenir les risques
OBJECTIFS DETAILLES OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>La gestion d'une équipe à distance présente des spécificités par rapport à un cadre présentiel.</p> <p>L'encadrant doit alors adapter sa pratique et mettre en place des mécanismes permettant à la fois d'atteindre les objectifs mais aussi d'assurer la cohésion d'équipe, la dynamique de groupe et le bien-être de chacun dans cette situation particulière.</p> <p>La formation doit notamment permettre d'aborder les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des spécificités du management à distance - L'adaptation de la posture managériale - L'équipement et conditions à réunir pour organiser un travail à distance - La maîtrise des outils du travail collaboratif et à distance - Les techniques permettant de motiver une équipe, développer un climat de coopération et maintenir la cohésion d'équipe - La connaissance du cadre légal (télétravail, suivi du temps de travail, droit à la déconnexion, etc.) - La prévention des situations de mal-être - L'exercice du contrôle dans une situation de management à distance
DUREE MAX	3 jours

5. Conduire le changement et y associer les équipes	
PUBLIC CIBLE	Salariés ou dirigeants bénévoles : dirigeants de structures ou en situation d'encadrement intermédiaire, confrontés à des évolutions rapides impactant en profondeur le projet de la structure, ce qui nécessite de repenser les modes de faire et le positionnement de chacun.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux du changement pour la structure et les équipes - Concevoir et mettre en place une démarche de coopération, de participation des parties prenantes autour du changement - Définir un plan d'actions et organiser sa mise en œuvre - Accompagner les individus face au changement
OBJECTIFS DETAILLES OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>Les structures de la branche sont aujourd'hui confrontées à des évolutions rapides de leur cadre d'intervention. Elles doivent gérer les répercussions sur leur projet associatif, les stratégies et les activités qu'elles conduisent de situations telles que celles résultant d'une pandémie, du repositionnement de leurs partenaires et financeurs, des attentes et exigences des publics accueillis et usagers, etc. Ces changements qu'ils soient brutaux ou plus progressifs influent en profondeur sur le positionnement de la structure et ses besoins en compétences.</p> <p>La formation doit notamment permettre d'aborder les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux et les mécanismes de la conduite du changement - Les méthodes et outils pour une conduite du changement permettant d'associer équipes et usagers - Les différents types de communication à mobiliser - La prévention des risques inhérents au changement et à l'incertitude - L'évaluation et mesure d'impact du changement
DUREE MAX	3 jours

6. Approches pédagogiques : adaptation des projets et des pédagogies face aux contextes mouvants (crise sanitaire, sociale,...)	
PUBLIC CIBLE	<p>Animateurs des structures extrascolaires et périscolaires ; professeurs d'enseignement artistique.</p> <p>Toute personne en situation de face à face pédagogique.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Réinterroger les projets d'animation sans perdre de vue les valeurs éducatives et sociales face à des contextes mouvants (crise sanitaire, sociale, etc...) • Développer de nouvelles aptitudes de transmission dans le respect du projet de la structure. • Travailler en équipe à l'adaptation des méthodes pédagogiques, des formes d'intervention et des postures professionnelles. • Animer un groupe et conduire des pratiques collectives dans ce contexte.
OBJECTIFS DETAILLES OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>Il ne suffit pas de savoir pour bien transmettre. L'acte pédagogique est constitué d'un faisceau d'interactions, de signes, de volontés, de valeurs, de techniques et de déterminismes qui font de la transmission un savoir de l'être humain. L'outil numérique ne peut donc se substituer entièrement à l'être humain pour transmettre</p> <p>Continuité du projet et mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du/des projet(s) au regard de la situation. Réflexion d'équipe, choix des orientations et ajustements nécessaires à la poursuite des activités. - Evolution et adaptation des pratiques pédagogiques individuelles et collectives garantissant la continuité éducative. Animer ou enseigner en tenant compte des contraintes sanitaires générées par une situation exceptionnelle. - Outils et méthodes permettant d'appréhender sa mission pédagogique dans des conditions d'exceptions. Techniques d'animation et d'enseignements combinées distanciel /présentiel. Supports éducatifs. <p>Participation du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Susciter et accompagner la créativité et le principe de coopération entre les différents acteurs d'un projet dans le contexte. - Techniques d'animation d'un groupe à distance favorisant les collaborations interpersonnelles, la cohésion de groupe.
DUREE MAX	3 jours

7. Penser l'équipement informatique et l'usage du numérique dans sa structure	
CONTEXTE ET PUBLIC CIBLE	<p>La crise sanitaire a intensifié l'usage du numérique dans le secteur associatif, dans tous les aspects de la conduite de réunion, de l'organisation du travail à l'animation d'activités.</p> <p>La formation vise à outiller les responsables associatifs dans leurs choix liés aux usages du numérique dans leurs structures sur un certain nombre d'aspects : éléments juridiques et réglementaires, prévention des risques associés au numérique, adéquation des choix en fonction des objectifs visés...</p> <p>La formation s'adresse aux dirigeants et personnes ayant en charge le choix du matériel informatique et l'usage du numérique qui en est fait en interne.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les possibilités offertes par le numérique, - Appréhender les enjeux et les risques de l'utilisation du numérique.
OBJECTIFS DÉTAILLÉS OU CONTENUS ESTIMATIFS	<p>Les points suivants devront notamment être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix du bon appareillage en fonction des besoins de sa structure ▪ Adéquation des outils numériques choisis en fonction de leur utilisation dans le projet d'animation et / ou projet associatif, ▪ Aspects juridiques liés à l'utilisation des outils numériques (responsabilité, droits à l'image, propriété artistique...) ▪ Première approche des réseaux sociaux pour les besoins de sa structure (communication/promotion, démarche pédagogique, accompagnement des publics,...) ▪ Connaissance des risques associés à l'usage du numérique pour la structure et pour les équipes (identité numérique, protection des données, risques psychosociaux, ...). <p>La formation devra permettre d'effectuer des choix d'équipement selon des approches durables et une utilisation raisonnée du numérique.</p>
DURÉE MAX	3 jours

8. Renforcement des compétences des salariés dans l'usage du numérique

<p>CONTEXTE ET PUBLIC CIBLE</p>	<p>La crise sanitaire a intensifié l'usage du numérique dans le secteur associatif, dans tous les aspects de la conduite de réunion, de l'organisation du travail à l'animation d'activités. En situation de travail à distance, les compétences numériques deviennent incontournables et une maîtrise insuffisante de l'environnement de travail numérique est de nature à pénaliser un certain nombre de travailleurs.</p> <p>La formation s'adresse aux salariés ayant besoin de renforcer leurs compétences de base en numérique.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Connaître son environnement numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'utilisation basique d'un ordinateur - Maîtriser les fonctions de base du traitement de texte - Savoir effectuer une recherche sur Internet - Savoir utiliser une messagerie électronique
<p>OBJECTIFS DÉTAILLÉS OU CONTENUS ESTIMATIFS</p>	<p>La formation doit permettre au stagiaire de se repérer dans son environnement numérique de travail, et de lever les freins, pour une utilisation élémentaire dans un contexte de travail. La formation devra comporter des éléments permettant au stagiaire de comprendre les enjeux de la protection des données et de l'identité numérique.</p> <p>Les points suivants devront notamment être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance du vocabulaire associé à l'environnement numérique de travail ▪ Fonctionnement d'un poste informatique ▪ Gestion de documents ▪ Fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte ▪ Fonctionnalités de base d'une messagerie numérique ▪ Recherche Internet
<p>DURÉE MAX</p>	<p>4 jours</p>